



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



3-4

MARS 2015
SIÈGE DE
L'UNESCO,
PARIS

InterCONNECTer les ensembles : options pour l'action future

Conférence sur l'étude de l'UNESCO
sur l'Internet concernant l'accès à l'information,
la liberté d'expression, le respect de la vie
privée et l'éthique

PROGRAMME

Mardi 3 mars 2015

8 h 30 – 9 h 30	INSCRIPTION (POUR L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS) Lieu : entrée par le 125 avenue de Suffren Du café sera proposé aux 100 premiers participants de 8 h 30 à 9 h 15			
9 h 30 – 10 h 30	OUVERTURE ET MESSAGE DE BIENVENUE <u>Déclarations liminaires :</u> Membres de la communauté des différentes parties prenantes Lieu : Salle IV			
10 h 30 – 10 h 45	PRÉSENTATION DES PROCESSUS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS DE L'ÉTUDE INTERNET • Getachew Engida, Directeur général adjoint de l'UNESCO Lieu : Salle IV			
10 h 45 – 10 h 55	EXAMEN D'ENSEMBLE DES INSTRUMENTS, MÉCANISMES ET CADRES NORMATIFS EN RAPPORT AVEC L'ÉTUDE • Rolf Weber, professeur à l'Université de Zurich Lieu : Salle IV			
10 h 55 – 11 h 40	DIALOGUE GOUVERNEMENTAL DE HAUT NIVEAU : L'écosystème de l'Internet et le rôle de l'UNESCO : quelles options pour l'action future ? Lieu : Salle IV			
11 h 40 – 12 h 30	DIALOGUE MULTIPARTITE DE HAUT NIVEAU : L'écosystème de l'Internet et le rôle de l'UNESCO : quelles options pour l'action future ? Lieu : Salle IV			
12 h 30 – 14 h 00	Déjeuner Lieu : Salle des Pas-Perdus			
14 h 00 – 15 h 30	SÉANCE EN ATELIER 1 Lieu : Salle XI Accès à l'information	SÉANCE EN ATELIER 2 Lieu : Salle XII Liberté d'expression	SÉANCE EN ATELIER 3 Lieu : Salle IV Respect de la vie privée	SÉANCE EN ATELIER 4 Lieu : Salle IX Éthique
15 h 30 – 16 h 00	Pause café Lieu : Salle des Pas-Perdus			
16 h 00 – 17 h 00	SÉANCE EN ATELIER 5 Lieu : Salle XI Accès à l'information	SÉANCE EN ATELIER 6 Lieu : Salle XII Liberté d'expression	SÉANCE EN ATELIER 7 Lieu : Salle IV Respect de la vie privée	SÉANCE EN ATELIER 8 Lieu : Salle IX Éthique
17 h 15 – 18 h 00	Plénière : Compte rendu des séances en atelier Lieu : Salle IV			
18 h 00 – 18 h 30	Fin de la journée			
18 h 30 – 19 h 30	GROUPE DE RÉDACTION (FACULTATIF) : Document final de la Conférence Lieu : Salle XI			

Mercredi 4 mars 2015

9 h 30 – 10 h 50	SÉANCE EN ATELIER 9 Lieu : Salle XII Liberté d'expression et respect de la vie privée	SÉANCE EN ATELIER 10 Lieu : Salle IX Accès à l'information et éthique	SÉANCE EN ATELIER 11 Lieu : Salle IV Respect de la vie privée et éthique	SÉANCE EN ATELIER 12 Lieu : Salle XI Accès à l'information et liberté d'expression
10 h 50 – 11 h 15	Pause café Lieu : Salle des Pas-Perdus			
11 h 15 – 12 h 30	SÉANCE EN ATELIER 13 Lieu : Salle IX Liberté d'expression et éthique	SÉANCE EN ATELIER 14 Lieu : Salle XI Accès à l'information et respect de la vie privée	SÉANCE EN ATELIER 15 Lieu : Salle IV Options pour l'action future-1 Quelles pourraient être les options d'une action future dans le cadre du mandat de l'UNESCO en ce qui concerne l'accès en ligne à l'information et au savoir, la liberté d'expression, le respect de la vie privée et les dimensions éthiques de la société de l'information ?	SÉANCE EN ATELIER 16 Lieu : Salle XII Options pour l'action future-2 Quel pourrait être le rôle de l'UNESCO en lien avec les principales parties prenantes de l'écosystème de l'Internet, notamment les gouvernements, la communauté technique, le secteur privé, les organisations intergouvernementales, la société civile et les utilisateurs, en particulier pour ce qui est des questions relatives à l'accès en ligne à l'information et au savoir, à la liberté d'expression, au respect de la vie privée et aux dimensions éthiques des sociétés de l'information et du savoir ?
12 h 30 – 14 h 00	Pause déjeuner			
13 h 00 – 14 h 00	GRUPE DE RÉDACTION (FACULTATIF) : document final de la Conférence Lieu : Salle XI			
14 h 00 – 15 h 30	PLÉNIÈRE : Compte rendu des ateliers Lieu : Salle IV			
15 h 30 – 16 h 00	Pause café Lieu : Salle des Pas-Perdus			
16 h 00 – 17 h 30	PLÉNIÈRE : Examen et adoption du document final de la Conférence et séance de clôture Lieu : Salle IV			

Programme complet

Mardi 3 mars 2015

8 h 30 – 9 h 30	INSCRIPTION (POUR L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS) Lieu : entrée par le 125 avenue de Suffren Du café sera proposé aux 100 premiers participants de 8 h 30 à 9 h 15
9 h 30 – 10 h 30	OUVERTURE ET MESSAGE DE BIENVENUE <ul style="list-style-type: none">• Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO <p><u>Déclarations liminaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Mohamed Sameh Amr, Président du Conseil exécutif de l'UNESCO• Ilham Habibie, Président de l'initiative Business Action to Support the Information Society (BASIS) de la Chambre de commerce international (CCI)• Kathryn Brown, Présidente et Directrice générale de l'Internet Society (ISOC)• Anriette Esterhuysen, Directrice exécutive de l'Association for Progressive Communications (APC) <p>Lieu : UNESCO, Salle IV</p>
10 h 30 – 10 h 45	PRÉSENTATION DES PROCESSUS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS DE L'ÉTUDE INTERNET <ul style="list-style-type: none">• Getachew Engida, Directeur général adjoint de l'UNESCO
10 h 45 – 10 h 55	EXAMEN D'ENSEMBLE DES INSTRUMENTS, MÉCANISMES ET CADRES NORMATIFS EN RAPPORT AVEC LES DOMAINES DE L'ÉTUDE <ul style="list-style-type: none">• Rolf Weber, professeur à l'Université de Zurich
10 h 55 – 11 h 40	DIALOGUE GOUVERNEMENTAL DE HAUT NIVEAU : L'écosystème de l'Internet et le rôle de l'UNESCO : quelles options pour l'action future ? <p>Description : Avec 3 milliards d'internautes et 7 milliards d'utilisateurs de téléphones mobiles, l'Internet et la révolution numérique influent sur toutes les sphères de la vie publique et privée, y compris sur les questions primordiales liées à l'accès à l'information et au savoir, à la liberté d'expression, au respect de la vie privée et au domaine de l'éthique, qui sont toutes au cœur du mandat de l'UNESCO. La vision qu'a l'Organisation des sociétés du savoir inclusives repose sur un Internet libre, ouvert et inspirant la confiance qui permette à la population d'accéder à des informations et des connaissances du monde entier, ainsi que de contribuer à mettre ces ressources à la disposition des communautés locales et mondiales. Le but de la séance est de recueillir les avis de hauts représentants gouvernementaux sur une question importante : quelles actions relatives à l'Internet peut entreprendre l'UNESCO, en tant qu'organisation internationale spécifique au sein de l'écosystème de l'Internet au sens large, pour optimiser l'édification de sociétés du savoir contribuant à l'échelle mondiale à un développement durable et fondé sur les droits humains ?</p> <p>Cette séance est particulièrement pertinente pour la section 7 du projet de l'étude Internet de l'UNESCO (Conclusions).</p> <p>Animateur :</p> <ul style="list-style-type: none">• Indrajit Banerjee, Directeur de la Division des sociétés du savoir de l'UNESCO <p>Rapporteur :</p> <p>Carolina Rossini, Vice President for International Policy, Public Knowledge</p> <p>Débatteurs :</p> <ul style="list-style-type: none">• Gloria Cadillo, Adviser to the Minister's Office, Ministry of Transport and Communications, Peru• Chafica Haddad, Présidente du Conseil intergouvernemental du Programme Information pour tous (PIPT)• Philipp Metzger, Directeur de l'Office fédéral de la communication suisse• Christopher Painter, coordonnateur des questions liées à l'Internet au Département d'État des États-Unis• Alex Sceberas Trigona, ancien ministre des Affaires étrangères de Malte et actuel envoyé spécial du Premier ministre de Malte• Albana Shala, Présidente du Programme international pour le développement de la communication (PIDC)

11 h 40 – 12 h 30

DIALOGUE MULTIPARTITE DE HAUT NIVEAU :

L'écosystème de l'Internet et le rôle de l'UNESCO : quelles options pour l'action future ?

Description : Conformément à la résolution 37 C/52, la modalité de cette étude est consultative et comprend « un processus multipartite inclusif associant les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les organisations internationales et la communauté technique ». Cette séance permettra de poursuivre la discussion engagée lors du dialogue inaugural gouvernemental de haut niveau qui l'a précédée et donc de recueillir les différents points de vue d'autres parties prenantes, notamment les institutions des Nations Unies, la communauté technique, le secteur privé et la société civile.

Cette séance est particulièrement pertinente pour la section 7 du projet de l'étude Internet de l'UNESCO (Conclusions).

Animateur :

- **Guy Berger**, Directeur de la Division pour la liberté d'expression et le développement des médias de l'UNESCO

Rapporteur :

- **William H. Dutton**, professeur au Quello Center de l'Université d'État du Michigan

Débatteurs :

- **Dorothy Attwood**, première Vice-Présidente chargée des politiques publiques mondiales chez Walt Disney Company
- **Virgílio Fernandes Almeida**, professeur à l'Université fédérale du Minas Gerais
- **Grace Giithaiga**, collaboratrice du Réseau d'action kényan pour les TIC (KICTANet)
- **Vaira Vīķe-Freiberga**, ancienne Présidente de la Lettonie

12 h 30 – 14 h 00

Déjeuner

Lieu : Salle des Pas-Perdus

14 h 00 – 15 h 30

SÉANCE EN ATELIER 1

Lieu : Salle XI

Accès à l'information

Description : L'accès à l'information et au savoir renvoie à la notion d'accès universel à l'Internet, mais aussi à la capacité de chercher et recevoir en ligne des connaissances scientifiques, autochtones et traditionnelles libres, ainsi que de produire des contenus sous toutes les formes. Cela nécessite des initiatives en faveur de la liberté de l'information et la constitution de bases de connaissances ouvertes dont la conservation est assurée. Ce concept repose également sur le respect de la diversité culturelle et linguistique, qui encourage la publication de contenus dans des langues multiples, les possibilités d'éducation de qualité pour tous, y compris l'initiation aux nouveaux médias et l'acquisition de compétences dans ce domaine, et l'inclusion sociale en ligne, notamment en remédiant aux inégalités liées au revenu, aux compétences, à l'éducation, au genre, à l'âge ou aux origines ethniques, ou en assurant l'accès des personnes handicapées. Cette séance ainsi que la séance en atelier 5 sont consacrées à débattre du projet d'étude de l'UNESCO en ce qui concerne les questions suivantes :

- *Que peut-on entreprendre pour renforcer le droit de rechercher et recevoir de l'information en ligne ? Quels mécanismes sont nécessaires afin d'accroître le nombre total de politiques globales relatives au libre accès et aux données ouvertes, de normes communes pour les ressources pédagogiques sous licence libre et de mandats pour les référentiels scientifiques, et conserver durablement le patrimoine numérique ?*
- *Comment faire davantage progresser les stratégies inclusives à destination des femmes et des filles, ainsi que des personnes marginalisées et handicapées ?*
- *Comment l'accessibilité pourrait-elle être facilitée par la multiplication de contenus pertinents produits localement dans plusieurs langues ?*
- *Que peut-on faire pour institutionnaliser efficacement la maîtrise de l'information et des médias dans les systèmes éducatifs nationaux ?*

Cette séance est particulièrement pertinente pour la section 2 du projet de l'étude Internet de l'UNESCO (Accès à l'information et au savoir).

Animateur :

- **Indrajit Banerjee**, Directeur de la Division des sociétés du savoir de l'UNESCO

Rapporteur :

- **Edetaen Ojo**, Directeur exécutif de Media Rights Agenda

Débatteurs :

- **Sophia Bekele**, fondatrice et Directrice exécutive de DotConnectAfrica
- **Moez Chakchouk**, P.D.-G. de l'Agence tunisienne d'Internet
- **Robin Mansell**, professeur spécialisé dans les nouveaux médias et l'Internet à la London School of Economics
- **Giovanni Seppia**, Directeur des relations extérieures au Registre européen d'enregistrement des noms de domaine sur l'Internet (EURid)

SÉANCE EN ATELIER 2

Lieu : Salle XII

Liberté d'expression

Description : Le mandat constitutionnel de l'UNESCO, qui est de promouvoir le « libre échange des idées et des savoirs », est appuyé par la Déclaration universelle des droits de l'homme selon laquelle « chacun a le droit à la liberté d'opinion et d'expression », et en l'espèce à la diffusion d'informations. La liberté d'expression suppose que l'on puisse exprimer son point de vue en toute sécurité sur l'Internet ; elle englobe le droit des internautes à publier librement du contenu dans le cadre de la liberté de la presse en ligne, la sécurité des journalistes, des blogueurs et des défenseurs des droits de l'homme, ainsi que les politiques favorisant l'échange ouvert d'idées et le respect des droits à s'exprimer librement en ligne. Cette séance ainsi que la séance en atelier 6 sont consacrées à débattre du projet d'étude de l'UNESCO en ce qui concerne les questions suivantes :

- *Quels sont les défis présents et futurs pour la liberté d'expression en ligne ?*
- *Comment une législation qui recouvre de nombreux domaines ayant une incidence sur l'Internet peut-elle respecter la liberté d'expression conformément aux normes internationales ?*
- *Est-il nécessaire de mettre en place des mesures de protection spécifiques en faveur de la liberté d'expression sur Internet ? Dans quelle mesure les lois protègent-elles le journalisme numérique et ses sources ?*
- *Quels sont les meilleurs moyens de contrer les discours haineux en ligne ?*
- *Comment la maîtrise de l'information et des médias pourrait-elle donner aux utilisateurs les moyens d'appréhender et d'exercer leur droit à la liberté d'expression sur Internet ?*
- *Quels sont les systèmes optimaux d'autorégulation indépendante qui pourraient être mis en place dans le cyberspace par les professionnels du journalisme et les intermédiaires ?*

Cette séance est particulièrement pertinente pour la section 3 du projet de l'étude Internet de l'UNESCO (Liberté d'expression).

Animateur :

- **Frank La Rue**, Directeur du Robert F. Kennedy Human Rights Center Europe

Rapporteur :

- **Meryem Marzouki**, chercheur au Centre national de la recherche scientifique français

Débatteurs :

- **Catalina Botero**, professeure à l'Université de Colombie et membre fondatrice de DEJUSTICIA
- **Marianne Franklin**, Présidente de l'Internet Rights and Principles Coalition
- **Ross LaJeunesse**, responsable mondial de la libre expression et des relations internationales chez Google
- **Larry Kilman**, Secrétaire général de l'Association mondiale des journaux et des éditeurs de médias d'information (WAN-IFRA)
- **Michael Unland**, Conseiller au Bureau du Représentant pour la liberté des médias de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

SÉANCE EN ATELIER 3

Lieu : Salle IV

Respect de la vie privée

Description : D'une manière générale, le respect de la vie privée désigne les pratiques et politiques numériques observant le droit des individus de raisonnablement s'attendre à disposer d'un espace personnel et à contrôler l'accès à leurs données personnelles identifiables. La protection de la vie privée doit être compatible avec la promotion de l'ouverture et de la transparence, étant admis que le respect et la protection de la vie privée représentent une condition fondamentale de la liberté d'expression et de la confiance sur l'Internet, et donc de l'utilisation accrue de ce dernier au service du développement social et économique. Cette séance ainsi que la séance en atelier 7 sont consacrées à débattre du projet d'étude de l'UNESCO en ce qui concerne les questions suivantes :

- *Quels principes devraient garantir le respect du droit à la vie privée ?*
- *Quelle est le lien entre respect de la vie privée, anonymat et chiffrement ?*
- *Quelle importance revêt la transparence quant aux restrictions relatives à la protection de la vie privée ?*
- *Quels types d'arrangements pourraient aider à préserver le respect de la vie privée tout en se conformant à d'autres droits ?*
- *Comment concilier l'ouverture et la transparence des données avec la vie privée ?*
- *Quelles conséquences sur le respect de la vie privée des questions soulevées par les mégadonnées ? Comment améliorer la sécurité des données personnelles ?*
- *Comment la formation aux médias et à l'information peut-elle être développée pour aider les individus à protéger leur vie privée ?*

Cette séance est particulièrement pertinente pour la section 4 du projet de l'étude Internet de l'UNESCO (Respect de la vie privée).

Animateur :

- **Guy Berger**, Directeur de la Division pour la liberté d'expression et le développement des médias de l'UNESCO

Rapporteur :

- **Joana Varon**, consultante, chercheuse indépendante et avocate sur la gouvernance de l'Internet et les droits numériques

Débatteurs :

- **Silvia Bidart**, Directrice générale de la Federación de Asociaciones de Latinoamérica, el Caribe y España, de Entidades de Tecnologías de la Información (ALETI)
- **Michael Donohue**, analyste principal des politiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- **Ayman Mhanna**, Directeur exécutif du Centre SKeyes pour la liberté de la presse et de la culture
- **Alexandrine Pirlot de Corbion**, chargée de plaidoyer à Privacy International
- **Sizwe Lindelo Snail ka Mtuze**, coordonnateur international à l'African Center for Cyberlaw and Cybercrime Prevention (ACCP)
- **Alexandrine Pirlot de Corbion**, attachée de recherche à Privacy International
- **Sizwe Snail ka Mtuze**, coordonnateur international au Centre africain du cyberdroit et de prévention de la cybercriminalité (CACC)

SÉANCE EN ATELIER 4

Lieu : Salle IX

Éthique

Description : Du point de vue de l'UNESCO, l'Internet devrait contribuer à faire avancer le respect et l'exercice des droits humains et des valeurs universelles. L'éthique consiste à étudier les normes, règles et procédures qui influencent les choix en matière de comportements en ligne et la conception de l'Internet ou des médias numériques apparentés, ainsi qu'à déterminer si ces éléments reposent sur des principes consacrant le respect des droits de l'homme, visent à protéger la dignité et la sécurité des individus dans le cyberspace et permettent d'améliorer l'accessibilité, l'ouverture et l'inclusion sur l'Internet. L'utilisation de l'Internet devrait par exemple être attentive à des considérations éthiques telles que le refus de toute discrimination fondée sur le genre, l'âge ou le handicap ; les politiques et les pratiques devraient répondre aux exigences de l'éthique dès leur conception, plutôt que d'être justifiées a posteriori. En outre, il faut prendre à la fois en considération l'intention et les effets des politiques et pratiques relatives à l'Internet. Cette séance ainsi que la séance en atelier 8 sont consacrées à débattre du projet d'étude de l'UNESCO en ce qui concerne les questions suivantes :

- *Comment des principes éthiques basés sur les droits humains internationaux peuvent-ils faire progresser l'accessibilité, l'ouverture et la participation multipartite sur Internet ?*
- *Quels cadres conceptuels ou processus de recherche peuvent permettre d'analyser, évaluer et donc orienter les choix auxquels font face les parties prenantes dans les nouvelles utilisations et applications sociales de l'information et du savoir ?*
- *Quel lien entre les considérations éthiques et dimensions liées au genre sur l'Internet ?*
- *Comment l'éthique, c'est-à-dire l'affirmation simultanée des droits de l'homme, de la paix, de l'équité et de la justice, peut-elle aiguiller le droit et la réglementation applicables à l'Internet ?*

Cette séance est particulièrement pertinente pour la section 5 du projet de l'étude Internet de l'UNESCO (Éthique)

Animateur :

- **Boyan Radoykov**, Chef de la Section pour l'accès universel et la préservation de l'UNESCO

Rapporteur :

- **Julia Pohle**, chercheuse à la Vrije Universiteit Brussel

Débatteurs :

- **Dorothy Attwood**, première Vice-Présidente chargée des politiques publiques mondiales chez Walt Disney Company
- **Coetzee Bester**, Directeur de l'African Centre of Excellence for Information Ethics (ACEIE)
- **Rafael Capurro**, Président du Centre international pour l'éthique de l'information (ICIE)
- **Aidan White**, Directeur de l'Ethical Journalism Network
- **Porntip Yenjabok**, professeure adjointe à l'Université Kasetsart

15 h 30 – 16 h 00

Pause café

Lieu : Salle des Pas-Perdus

16 h 00 – 17 h 00

SÉANCE EN ATELIER 5

Lieu : Salle XI

Accès à l'information

Description : Poursuite de la discussion lancée de lors la séance en atelier 1.

Animateur :

- **Y.J. Park**, cofondateur du Forum de la société civile sur la gouvernance de l'Internet du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et professeur à l'Université d'État de New York en Corée du Sud (SUNY)

Rapporteur :

- **Pavan Duggal**, Président de Cyberlaw Asia et de Cyberlaws.Net

Débatteurs :

- **Peng Hwa Ang**, professeur et Directeur du Singapore Internet Research Centre
- **Elia Armstrong**, chef de la branche de gestion du développement de la Division pour l'administration publique et la gestion du développement du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)
- **Raegan MacDonald**, responsable des politiques européennes à Access
- **Paul Mitchell**, Vice-Président chargé des politiques et normes de réglementation chez Microsoft
- **Coppens Pasteur Ndayiragije**, Président de BurundiX A.S.B.L

SÉANCE EN ATELIER 6

Lieu : Salle XII

Liberté d'expression

Description : Poursuite de la discussion lancée lors de la séance en atelier 2.

Animateur :

- **Anriette Esterhuysen**, Directrice exécutive de l'Association for Progressive Communications

Rapporteur :

- **Rana Sabbagh**, Directrice exécutive de l'Arab Reporters for Investigative Journalism

Débatteurs :

- **Tarek Atia**, P.D.-G. et fondateur de l'Egypt Media Development Program (EMDP)
- **David Kaye**, Rapporteur spécial de l'ONU sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression
- **Lillian Nalwoga**, Présidente du chapitre ougandais de l'Internet Society (ISOC) et chargée des politiques à la Collaboration on International ICT Policy in East and Southern Africa (CIPESA)
- **Laura Tresca**, chargée de la liberté d'expression à Article 19
- **Hu Yong**, professeur à l'Université de Beijing

SÉANCE EN ATELIER 7

Lieu : Salle IV

Respect de la vie privée

Description : Poursuite de la discussion lancée lors de la séance en atelier 3.

Animateur :

- **Jochem de Groot**, Government Affairs Lead (Benelux countries), Microsoft

Rapporteur :

- **Chris Kabwato**, Directeur de Highway Africa

Débatteurs :

- **Chinmayi Arun**, Directrice de recherche au Centre for Communication Governance (CCG) de la National Law University
- **Zaid Bouziane**, professeur adjoint à l'Université Al Akhawayn
- **Sherri Hope Culver**, maître de conférences à la Temple University
- **Avri Doria**, Vice President, Internet Architecture and Governance
- **Hernan Vales**, fonctionnaire des droits de l'homme au Haut-Commissariat des droits de l'homme des Nations Unies
- **Jean-Philippe Walter**, Président du Comité consultatif de la Convention 108 (Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel) du Conseil de l'Europe

SÉANCE EN ATELIER 8

Lieu : Salle IX

Éthique

Description : Poursuite de la discussion lancée lors de la séance en atelier 4.

Animateur :

- **Riel Miller**, spécialiste Anticipation et prospective au Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO

Rapporteur :

- **Wolfgang Schulz**, professeur à l'Hans Bredow Institute

Débatteurs :

Divina Frau-Meigs, professeur à l'Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3

- **Anabella Giracca**, Responsable de la Chaire UNESCO en communication pour le renforcement de la diversité culturelle à l'Université Rafael Landívar
- **Kingo Mchombu**, Directeur du département des études en information et communication à l'Université de Namibie
- **Yuliya Morinets**, représentante de TaC - Together Against Cybercrime (Ensemble contre la cybercriminalité)
- **Andrejs Vasiljevs**, cofondateur et Président du conseil de Tilde

17 h 15 – 18 h 00

PLÉNIÈRE : Compte rendu des séances en atelier

Lieu : Salle IV

Description : Le but de cette séance est de favoriser le partage des connaissances et des points de vue des participants ayant assisté à différentes séances et de transmettre l'ensemble des suggestions et remarques. Cette séance plénière offre la possibilité aux rapporteurs des séances du 1^{er} jour de présenter à l'oral (3 minutes chacun) les principaux résultats de chaque atelier de discussion ; des comptes rendus de réunion de 1 à 2 pages devront être envoyés dans les meilleurs délais au Secrétariat de l'UNESCO. Ces derniers seront synthétisés puis publiés sur le site Internet de l'UNESCO suite à la conférence.

Animateur :

- **Guy Berger**, Directeur de la Division pour la liberté d'expression et le développement des médias de l'UNESCO

18 h 00 – 18 h 30

Fin de la journée

18 h 30 – 19 h 30

GRUPE DE RÉDACTION SÉANCE (1) : déclaration multipartite de la conférence InterCONNECTer les ensembles

Lieu : Salle XI

Description : Cette conférence a pour objectif d'adopter une déclaration multipartite concernant le projet d'Étude et les Options pour l'action future qui pourrait être proposée pour examen à la 38^e session de la Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2015. Ce document non contraignant servira à résumer les points clés ayant fait l'objet d'un consensus. Un projet de déclaration pour la conférence, qui contient les principales options tirées du projet d'Étude Internet, a été publié préalablement à la rencontre afin d'être consulté librement. Il sera finalisé par un groupe de coordination afin d'être présenté à la fin de la conférence. Les membres du groupe de coordination sont invités à tenir compte de l'ensemble des commentaires reçus. Cette séance est ouverte à tous les participants qui souhaitent contribuer.

Référence : projet de document final.

Animateur :

- **Sylvie Coudray**, Chef de la Section pour la liberté d'expression de l'UNESCO

SÉANCE EN ATELIER 9

Lieu : Salle XII

Liberté d'expression et respect de la vie privée

Description : L'UNESCO souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme selon laquelle les droits humains sont indivisibles, reconnaissant ainsi que des mesures particulières relatives au droit à la vie privée peuvent avoir une incidence sur d'autres droits, tels que celui à la liberté d'expression, et inversement. Comme l'affirme la résolution 37 C/52, « le respect de la vie privée est essentiel pour protéger les sources journalistiques, qui permettent à une société de bénéficier du journalisme d'investigation et de renforcer la bonne gouvernance ainsi que l'état de droit, et [...] la vie privée ne doit pas faire l'objet d'immixtions arbitraires ou illégales ». Néanmoins, comme noté dans le document de travail préparé pour la 37^e Conférence générale, le respect de la vie privée ne saurait être invoqué pour masquer des atteintes aux droits individuels ni pour empêcher les médias de révéler ces atteintes. L'intérêt public doit entrer en ligne compte lorsqu'il s'agit de concilier différents droits. Les questions clés à aborder lors de cette séance sont les suivantes :

- Quelles sont les points d'intersection entre liberté d'expression et vie privée en ligne ?
- Devrait-il exister des mesures de protection renforcées ou spécifiques pour les journalistes, s'agissant de protéger la confidentialité de leurs sources ?
- Quels sont les problématiques normatives, juridiques, réglementaires ou juridictionnelles et les solutions possibles pour résoudre les conflits entre liberté d'expression en ligne et respect de la vie privée ?

Cette séance est particulièrement pertinente pour la section 6 du projet de l'étude Internet de l'UNESCO (Thèmes transversaux et questions générales)

Animateur :

- **William H. Dutton**, professeur au Quello Center de l'Université d'État du Michigan

Rapporteur :

- **Marianne Franklin**, coprésidente de l'Internet Rights and Principle Coalition

Débatteurs :

- **Walid Al-Saqaf**, Président du chapitre yéménite de l'Internet Society (ISOC) et chercheur postdoctoral à l'Université d'Örebro
- **Sergio Branco**, Directeur de l'Instituto de Tecnologia e Sociedade do Rio de Janeiro (ITS)
- **Joseph A. Canatacci**, professeur titulaire de la chaire de politique européenne de l'information et de législation européenne en matière de technologie à l'Université de Groningue
- **Mishi Choudhary**, Directrice fondatrice de Software Freedom Law Centre (SFLC.in)
- **Rebecca MacKinnon**, Directrice de Ranking Digital Rights
- **Edetao Ojo**, Directeur exécutif de Media Rights Agenda

SÉANCE EN ATELIER 10

Lieu : Salle IX

Accès à l'information et éthique

Description : L'accès à l'information et au savoir est une condition essentielle à l'édification de sociétés du savoir inclusives, qui permettent de créer un socle solide à la paix et au développement durables. Selon l'UNESCO, l'accès à l'information seul n'est pas une condition suffisante pour la création de sociétés du savoir il doit également obéir à des normes éthiques. L'une des questions éthiques les plus épineuses est celle de l'inégalité d'accès aux TIC. Dans les sociétés du savoir, les TIC ne sont pas de simples « outils », mais une condition nécessaire à une vie mondiale partagée. C'est pourquoi les thèmes liés à l'accessibilité de l'Internet, tels que le genre, la langue, la connaissance, la culture et l'identité, sont profondément éthiques. Cette séance s'axera sur les points d'intersection et les interactions entre accès à l'information et éthique, et passera en revue les options pour l'action future de l'UNESCO dans ce domaine transversal.

Cette séance est particulièrement pertinente pour la section 6 du projet de l'étude Internet de l'UNESCO (Thèmes transversaux et questions générales)

Animateur :

- **Riel Miller**, Head of Foresight, Social and Human Sciences, UNESCO

Rapporteur :

- **Ama Dadson**, IT Service Delivery Officer, University of Ghana Legon

Débatteurs :

- **Nigel Hickson**, VP, International Governmental Organisations (IGO) Engagement, Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN)
- **Chris Conley**, avocat spécialiste des politiques relatives à la technologie et aux libertés civiles à l'American Civil Liberties Union de Californie du Nord
- **Anita Gurumurthy**, membre fondatrice et directrice exécutive d'IT for Change
- **Nigel Hickson**, Vice-Président responsable des relations avec les organisations gouvernementales internationales de la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN)
- **Janice Richardson**, coordonnatrice Insafe et conseillère principale de l'European Schoolnet
- **Matthew Shears**, Representative and Director, Global Internet Policy and Human Rights Project, Center for Democracy and Technology (CDT)

SÉANCE EN ATELIER 11

Lieu : Salle IV

Respect de la vie privée et éthique

Description : L'UNESCO place le débat sur l'Internet au sein d'un discours éthique qui intègre les droits humains dans sa perspective générale, soulignant ainsi que l'utilisation de la technologie n'est pas « dénuée de toute valeur ». En conséquence, la principale priorité reste de savoir comment développer l'Internet non seulement au service des droits humains, mais aussi du respect de la vie privée. Le droit à la vie privée dans son ensemble est lié à de nombreuses autres questions, telles que l'anonymat, la protection des données personnelles, le chiffrement, la propriété intellectuelle, l'extraction de données et la cybersécurité. Cette séance permettra de préciser les points d'intersection et les corrélations entre respect de la vie privée et éthique et de passer en revue les options de l'UNESCO pour l'action future en ce qui concerne cette question transversale.

Cette séance est particulièrement pertinente pour la section 6 du projet de l'étude Internet de l'UNESCO (Thèmes transversaux et questions générales).

Animateur :

- **Jānis Kārklīņš**, ambassadeur de Lettonie et Président du Groupe consultatif multipartite du Forum sur la gouvernance de l'Internet

Rapporteur :

- **Keisha Taylor**, Doctoral Candidate, University of Southampton.

Débatteurs :

- **Mohamed Chawki**, codirecteur du Centre africain du cyberdroit et de prévention de la cybercriminalité (CACC) à Kampala
- **Pavan Duggal**, Président de Cyberlaw Asia et de Cyberlaws.Net
- **Lorena Jaume-Palasi**, Directrice chargée de la jeunesse et de la communication à EuroDIG
- **Sinéad McSweeney**, Director, Public Policy, Europe Middle East & Africa, Twitter International Company
- **Y.J. Park**, cofondateur du Forum de la société civile sur la gouvernance de l'Internet du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et professeur à l'Université d'État de New York en Corée du Sud (SUNY)

SÉANCE EN ATELIER 12

Lieu : Salle XI

Accès à l'information et liberté d'expression

Description : Si l'accès à l'information s'est beaucoup démocratisé, il n'en demeure pas moins qu'une fracture numérique continue d'exclure un grand nombre de personnes, en particulier les femmes et les filles, notamment en Afrique et dans les pays en développement. L'Internet peut jouer un rôle important en tant que facteur essentiel de respect et d'exercice des droits humains, tels que la liberté d'expression. Quels sont les types d'accès les plus favorables à l'expression ? Les limites à la liberté d'expression ont-elles un impact négatif sur l'accès à l'information ? Cette séance a pour objectif d'échanger sur les nouveaux défis liés à l'accès à l'information et à la liberté d'expression, ainsi que sur les points d'intersection et les corrélations entre ces éléments. Ces discussions serviront à passer en revue et à orienter les options possibles pour l'action future de l'UNESCO dans ce domaine transversal.

Cette séance est particulièrement pertinente pour la section 6 du projet de l'étude Internet de l'UNESCO (Thèmes transversaux et questions générales)

Animateur :

- **Grace Githaiga**, collaboratrice du Réseau d'action kényan pour les TIC (KICTANet)

Rapporteur :

- **Hu Yong**, professeur à l'Université de Pékin

Débatteurs :

- **Jason Brown**, éditeur à Avaiki Nius Agency et cofondateur du Pacific Freedom Forum
- **R. Chandrashekhar**, Président de la National Association of Software and Services Companies (NASSCOM), World Information Technology And Services Alliance (WITSA)
- **Ona Flores**, Human Rights Specialist and Senior Attorney, Office of the Organization of American States (OAS) Special Rapporteur for Freedom of Expression
- **Paolo Lanteri de la Division du droit d'auteur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)**
- **Rana Sabbagh**, Directrice exécutive de l'Arab Reporters for Investigative Journalism

10 h 50 – 11 h 15

Pause café

Lieu : Salle des Pas-Perdus

11 h 15 – 12 h 30

SÉANCE EN ATELIER 13

Lieu : Salle IX

Liberté d'expression et éthique

Description : Pour l'UNESCO, le droit à la liberté d'expression s'applique, comme les autres droits, au cyberspace, et chacun devrait pouvoir l'exercer en toute sécurité. En conséquence, comme l'énonce le Comité des droits de l'homme dans l'une de ses observations, toute limitation de la liberté d'expression en ligne devrait être l'exception et non la règle. En outre, la norme internationale exige que de telles limitations soient définies par la loi, imposées uniquement pour des motifs légitimes établis par la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention internationale sur les droits civils et politiques, et conformes aux principes de nécessité, donc de proportionnalité. L'éthique peut être envisagée comme un référentiel de réglementation différent, qui s'applique par exemple dans le cadre de décisions relatives à l'expression lorsque certaines restrictions pourraient être décidées volontairement pour des raisons éthiques et non juridiques. Cette séance abordera les rapports complexes entre liberté d'expression et éthique, dans le cadre d'une autorégulation au niveau des individus comme des organisations, ainsi que les options pour l'action future de l'UNESCO dans ce domaine transversal.

Cette séance est particulièrement pertinente pour la section 6 du projet de l'étude Internet de l'UNESCO (Thèmes transversaux et questions générales).

Animateur :

- **Lillian Nalwoga**, Présidente du chapitre ougandais de l'Internet Society (ISOC) et chargée des politiques à la Collaboration on International ICT Policy in East and Southern Africa (CIPESA)

Rapporteur :

- **Mishi Choudhary**, Directrice fondatrice du Software Freedom Law Center

Débatteurs :

- **Onur Andreotti**, coordinatrice de la Task Force sur la liberté d'expression et des médias du Conseil de l'Europe
- **Renata Avila**, responsable mondiale de l'initiative Le Web que nous voulons
- **Wolfgang Benedek**, professeur à l'Université de Graz
- **Ernest Sagaga**, Head , Human Rights and Safety, International Federation of Journalists

SÉANCE EN ATELIER 14

Lieu : Salle XI

Accès à l'information et respect de la vie privée

Description : Il est fondamental pour les internautes de savoir s'ils peuvent compter sur le respect de leurs droits, y compris celui à la vie privée. Sans la confiance, il se peut que les utilisateurs commencent à limiter leur participation et que l'universalité de l'Internet en pâtisse. Dans le même temps, les utilisateurs devraient eux-mêmes respecter la vie privée sur Internet ; les travaux menés par l'UNESCO dans le domaine de l'éducation aux médias et à l'information ont un rôle à jouer en ce sens. Il est peut-être nécessaire de trouver un équilibre entre le droit d'accès à l'information et la dimension privée que revêtent certaines données. Dans ce contexte, cette séance étudiera les liens entre accès à l'information et vie privée et permettra de présenter certaines options pour l'action future de l'UNESCO dans ce domaine transversal.

Cette séance est particulièrement pertinente pour la section 6 du projet de l'étude Internet de l'UNESCO (Thèmes transversaux et questions générales).

Animateur :

- **Rebecca MacKinnon**, Directrice de Ranking Digital Rights

Rapporteur :

- **Yuliya Morinets**, représentante de TaC - Together Against Cybercrime (Ensemble contre la cybercriminalité)

Débatteurs :

- **Alexander Borisov**, professeur de gouvernance de l'Internet à l'Institut d'État des relations internationales de Moscou
- **Makane Faye**, Chef de la Section des Services du Savoir et de la Bibliothèque de la Commission économique pour l'Afrique (CEA)
- **Stephen Farrell**, chercheur au Trinity College Dublin
- **Paulette Stewart**, professeure à l'Université des Indes occidentales
- **Jeremy Malcolm**, analyste principal des politiques mondiales à l'Electronic Frontier Foundation (EFF)
- **Osman Ansari**, Program & Research Associate, Bolo Bhi

SÉANCE EN ATELIER 15

Lieu : Salle IV

Options pour l'action future-1

Description : En s'appuyant sur les conclusions générales de l'Étude Internet et sur les discussions des ateliers, cette séance permettra d'examiner les options pour l'action future de l'UNESCO dans les principaux domaines de son mandat, qui seront étudiées par les États membres de l'Organisation en novembre 2015. Les questions clés sont les suivantes :

- *Quelles pourraient être les options pour l'action future dans le cadre du mandat de l'UNESCO en ce qui concerne l'accès en ligne à l'information et au savoir, la liberté d'expression, le respect de la vie privée et les dimensions éthique de la société de l'information ?*
- *Pour chaque domaine étudié, quelles options spécifiques les États membres de l'UNESCO pourraient-ils examiner, notamment pour les priorités globales Afrique et Égalité des genres de l'Organisation, l'élaboration du programme de développement pour l'après 2015, l'appui aux objectifs des petits États insulaires en développement et l'avancement de la Décennie internationale du rapprochement des cultures ?*

Cette séance est particulièrement pertinente pour la section 7 du projet de l'étude Internet de l'UNESCO (Conclusions).

Animateur :

- **Guy Berger**, Directeur de la Division pour la liberté d'expression et le développement des médias de l'UNESCO

Rapporteur :

- **Xianhong Hu**, spécialiste de programme de la Division pour la liberté d'expression et le développement des médias de l'UNESCO

Débatteurs :

- **Izumi Aizu**, Directeur exécutif de l'Institute for HyperNetwork Society
- **Eileen Donahoe**, Directeur des affaires mondiales à Human Rights Watch
- **Anja Kovacs**, Directrice de The Internet Democracy Project
- **Frank La Rue**, Directeur du Robert F. Kennedy Human Rights Center
- **Maryant Fernández**, Advocacy Manager, European Digital Rights

SÉANCE EN ATELIER 16

Lieu : Salle XII

Options pour l'action future-2

Description : Quel pourrait être le rôle de l'UNESCO en ce qui concerne les principales parties prenantes de l'écosystème de l'Internet, y compris les gouvernements, la communauté technique, le secteur privé, les organisations intergouvernementales, la société civile et les utilisateurs, en particulier en ce qui concerne les questions relatives à l'accès en ligne à l'information et à la connaissance, à la liberté d'expression, à la vie privée et aux dimensions éthiques de l'information et des sociétés du savoir?

Animateur :

- **Indrajit Banerjee**, Directeur de la Division des sociétés du savoir de l'UNESCO

Rapporteur :

- **Paul Hector**, spécialiste de programme de la Division des sociétés du savoir de l'UNESCO

Débatteurs :

- **Anriette Esterhuysen**, Executive Director, Association for Progressive Communications (APC)
- **Ilham Habibie**, Chair, International Chamber of Commerce (ICC) Business Action to Support the Information Society (BASIS)
- **Markus Kummer**, Internet Governance Forum Support Association (IGFSA)
- **Jovan Kurbalija**, Director, Diplofoundation
- **Nnenna Nwakanma**, Africa Regional Coordinator, World Wide Web Foundation

12 h 30 – 14 h 00

Déjeuner

13 h 00 – 14 h 00

GROUPES DE COORDINATION SÉANCE 2 (FACULTATIF) : Document final de la conférence

Lieu : Salle XI

Description : poursuite de la séance 1 du 3 mars du groupe de coordination. Cette séance est ouverte à tous les participants qui sont intéressés.

Référence : projet de document final.

Animateur :

- **Sylvie Coudray**, Chef de la Section pour la liberté d'expression de l'UNESCO

14 h 00 – 15 h 30

PLÉNIÈRE : Compte rendu des ateliers

Lieu : Salle IV

Description : Le but de cette séance est de favoriser le partage des connaissances et des points de vue des participants ayant assisté à différentes séances et de transmettre l'ensemble des suggestions et remarques. Cette séance plénière offre la possibilité aux rapporteurs des séances du 2^e jour de présenter à l'oral (3 minutes chacun) les principaux résultats de chaque atelier de discussion ; des comptes rendus de réunion de 1 à 2 pages devront être envoyés dans les meilleurs délais au Secrétariat de l'UNESCO. Ces derniers seront assemblés puis publiés sur le site Internet de l'UNESCO après la conférence.

Animateur :

- **Indrajit Banerjee**, Directeur de la Division des sociétés du savoir de l'UNESCO

15 h 30 – 16 h 00

Pause café

Lieu : Salle des Pas-Perdus

16 h 00 – 17 h 30

PLÉNIÈRE : Examen et adoption du document final de la conférence et séance de clôture

Lieu : Salle IV

Description : Le projet de document final de la conférence, tel qu'assemblé et finalisé par le groupe de coordination lors des deux séances prévues à cet effet, sera présenté pour son éventuelle adoption en tant que document non contraignant. Les discours de clôture des conférenciers et des participants invités auront lieu à la fin.

Animateur :

- **Getachew Engida**, Directeur général adjoint de l'UNESCO

Présentation du document final de la conférence :

- **Sylvie Coudray**, Chef de la Section pour la liberté d'expression de l'UNESCO
- **William H. Dutton**, professeur au Quello Center de l'Université d'État du Michigan

Discours de clôture :

- **Fadi Chehadé**, Président-Directeur général de la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN)
- **Jānis Kārkliņš**, ambassadeur de Lettonie et Président du Groupe consultatif multipartite du Forum sur la gouvernance de l'Internet



www.unesco.org/new/fr/netconference2015
#netstudy



Identifiant : hq-air • Mot de passe : uneswifi



Sommet mondial Génève 2003
Tunis 2005
sur la société de l'information
Passer des objectifs aux actes



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Programme
Information pour tous



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

PIDC PROGRAMME INTERNATIONAL
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION



MINISTRY FOR FOREIGN
AFFAIRS OF FINLAND



SWEDEN



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Federal Office of Communications OFCOM



Kingdom of the Netherlands



Permanent Delegation
of the Federal Republic of Germany
to UNESCO

